

LE PROJET DU GRAND PARIS

C'EST DE NOS VIES
QU'IL S'AGIT!

service public



RÉAGISSONS **MAINTENANT**
POUR CONSTRUIRE NOTRE **AVENIR!**



www.urif.cgt.fr

PROJET GRAND PARIS

SERVICE

Effets dévastateurs des choix politiques contre le service public et pourtant :

- ▶ En Île-de-France le service public correspond à plus d'un million d'emplois.
- ▶ Trois versants de la fonction publique (d'Etat, territoriale et hospitalière) pour des métiers variés, importants et irremplaçables.
- ▶ La performance de la région Île-de-France dans les transports, l'éducation, la sécurité et la santé, est due notamment à l'efficacité du service public qu'il faut encore améliorer.
- ▶ Des services indispensables à la population comme à l'économie.

A travers le règlement de l'Obligation du service public (OSP), l'Europe porte atteinte au service public à la française. Ne soyons pas dupe : l'OSP n'est qu'un succédané du service public que nous avons connu jusque là. Les orientations de l'OSP réduisent les prérogatives du service public à sa plus simple expression. Elles le conduisent à sa libéralisation, créant des marchés à la concurrence. Elles le forcent à intégrer des critères de rentabilité et à aller à l'encontre de l'idée d'un service public incarnant les principes d'égalité d'accès, de continuité territoriale et d'adaptabilité du service.

La France va au-delà de ce simple règlement européen - qui n'est pas, rappelons le, une Directive. Il n'a pas force de loi. Le gouvernement s'acharne contre le service public. Il crée la Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui amène à une remise en question des services publics, et de leur financement. La réforme de l'administration territoriale démantèle les services et entraîne « leur déménagement ». La loi Bachelot réforme l'hôpital et réduit son budget. Le scénario déjà écrit pour les hôpitaux, La Poste, etc. sera rejoué pour la culture, le logement, l'éducation, les transports. La suppression des moyens discrédite le service public dans un premier temps pour ensuite le privatiser.

Au niveau de la région, on peut déjà constater les effets dévastateurs des réformes engagées contre le service public.

Par exemple, la réforme de l'AP-HP : entre 2007 et 2012, sur 37 hôpitaux existants, seuls 12 pôles hospitaliers subsisteront, provoquant au passage la suppression de 3 000 à 4 000 postes dans la région Île-de-France. Mais ces réformes affaiblissent également les autres services publics : éducation, logement, culture, sports... au niveau de la région capitale.

PUBLIC

C'EST DE NOS VIES QU'IL S'AGIT !

Le projet du Grand Paris entérine la volonté de briser le service public

Le projet du Grand Paris aurait pu remettre le service public à l'honneur. Mais loin de défendre cette idée, le Grand Paris lui porte un coup fatal.

Par exemple, la réforme des transports : l'application en Île-de-France du règlement OSP oblige la concurrence sur les nouvelles lignes de métro, RER et tramway. Il oblige la RATP à devenir gestionnaire de toutes les infrastructures du réseau souterrain. La RATP gardera le monopole d'exploitation des lignes existantes pour 15 à 30 ans mais les opérateurs privés auront la possibilité d'exploiter le réseau de surface. Pour toute nouvelle ligne créée, la mise en concurrence s'applique avec toutes les conséquences néfastes en termes de continuité territoriale. La réglementation européenne OSP et les grandes manœuvres des entreprises privées de transports (Veolia) font peser de graves menaces sur ce service public. Ces entreprises veulent introduire le critère de rentabilité comme moteur des services de transports.

Sous prétexte de rentabilité, un axe peut être abandonné sans prendre en compte les usagers qu'il dessert. La RATP n'a aucune garantie sur son statut d'entreprise publique nationale. Elle n'est pas sûre de conserver son statut d'EPIC. Le statut du personnel n'est pas non plus assuré. La privatisation du transport se traduira par une course au « moins disant social », compressant toujours davantage les « coûts sociaux » que représentent l'emploi, les salaires, la protection sociale...

Aujourd'hui, la Commission européenne propose de transformer le statut de la SNCF en société anonyme avec l'objectif de privatisation comme pour La Poste.

L'Etat a décidé autoritairement d'engager sans délai, la vaste opération d'aménagement du Plateau de Saclay

- L'avis des élus locaux et des citoyens est ignoré !
- Le projet ne tient aucun compte des besoins des populations (habitants, salariés, étudiants, agriculteurs) en matière de logement, de transports, de services et d'emploi.
- L'environnement est sacrifié.
- La politique de concentration des laboratoires de recherche sur le plateau ne répond pas aux enjeux actuels de la recherche publique.
- L'agriculture est compromise !

ZOOM sur le plateau de Saclay

Le plateau de Saclay ou la fin du service public

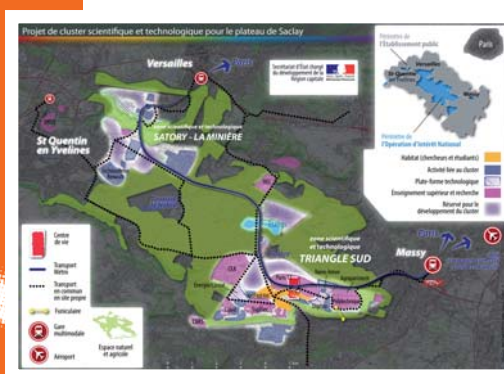
Le plateau de Saclay est l'illustration parfaite de la mise au rebut du service public. Le plateau devrait servir de « modèle » de démantèlement d'un service public à travers la création des six autres pôles, qui permettent de constituer la fameuse « métropole d'excellence ». La volonté de Christian Blanc est de spécialiser ce territoire en un immense cluster scientifique et technologique. Il crée un EPIC regroupant 49 communes pour passer outre les requêtes des collectivités territoriales.

• La recherche fondamentale au rebut !

Saclay mélange la recherche publique et privée. Le campus dépend de financements d'entreprises et de logiques d'investissements technologiques orientés vers des niches de compétitivités. La recherche « qui ne rapporte pas assez » sera donc abandonnée, au profit d'une recherche rentable à court-terme. L'Etat se désengage de la recherche fondamentale et l'abandonne aux caprices court-termistes des financements privés.

• Le STIF – Syndicat des Transports d'Île-de-France –, terminé tout le monde descend !

La loi du Grand Paris prévoit la création d'un syndicat mixte de transports sur le plateau de Saclay, dessaisissant le STIF de ses prérogatives sur ce secteur. Le risque de dislocation progressive des compétences du STIF est réel. Elle porte atteinte au service public de transports, avec de lourdes conséquences pour les populations et les collectivités locales. Ce projet, parce qu'il fera inévitablement jurisprudence, oblige le STIF à faire face, à l'avenir, à de nouvelles demandes de ce type. Il risque ainsi de voir son territoire de compétence progressivement réduit.



la CGT
île-de-France
et les franciliens
→ FORCES DE
PROPOSITIONS



Les privatisations, c'est NON !

En résistant et en revendiquant, ensemble, nous devons faire entendre la voix des citoyens, des salariés et des usagers pour que le service public poursuive ses missions dans le respect des valeurs d'égalité et de solidarité.

Résister

► **Le progrès social doit être mis en œuvre** pour protéger le service public et ses salariés de la mise en concurrence. Les salariés doivent être dotés de droits de haut niveau porteurs d'efficacité économique et sociale.

► **Il faut soustraire le service public** aux lois du marché dictées par les grands groupes.

► **De nouveaux critères de dotation au profit des collectivités territoriales** doivent être élaborés en tenant comptes des inégalités sociales et territoriales.

► **La réalisation de la loi Grand Paris doit être remise à des entreprises publiques.**

► **L'exploitation des nouvelles lignes doivent être attribuées aux entreprises publiques RATP et SNCF.** La gestion doit être menée sur les objectifs de service public.

Revendiquer

► Les rencontres entre citoyens, usagers, salariés, élus doivent faciliter les réponses aux nouveaux besoins en gardant **les principes fondamentaux des services publics : égalité, solidarité, qualité, sécurité...**

► **Les exigences de qualité, de sécurité, environnementale et sociale** dans les cahiers des charges et contrats doivent être maintenues.

► **Les réseaux de services de proximité de qualité au niveau des territoires** doit être conservé.

► **Les services publics doivent être développés** avec la politique d'aménagement des territoires.

www.urif.cgt.fr

la
cgt
île-de-France